

B.E.F. 2

Brevet d'Entraîneur Fédéral 2^{ème} éch.

RINK HOCKEY



Brevet Entraîneur Fédéral 2^{ème} échelon

**Option:
Rink
Hockey**

Conditions Spécifiques

2019 - 2020

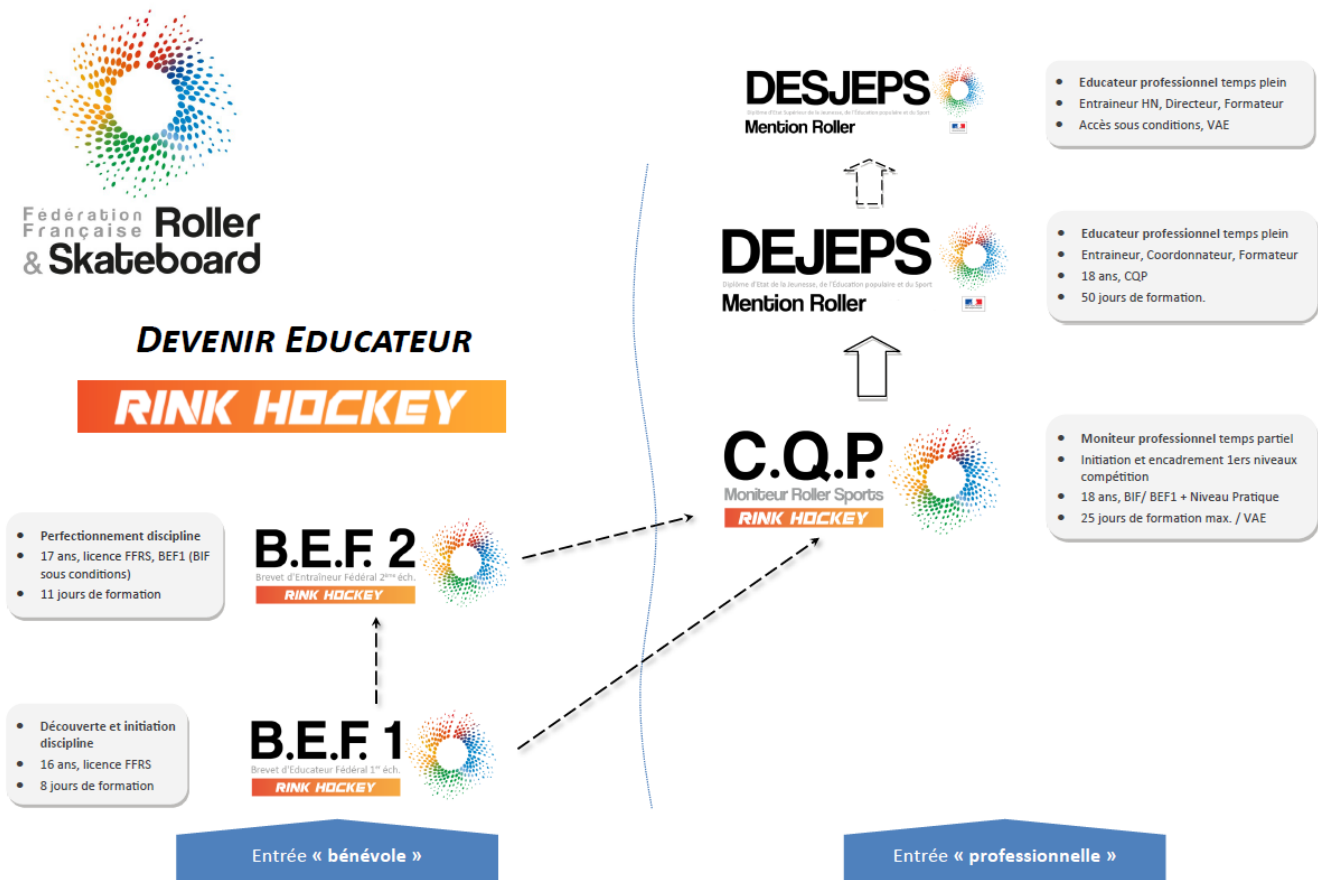
Sommaire

I. SPECIFICITES DE L'ACTIVITE D'ENCADREMENT EN RINK HOCKEY.....	2
A. LA FILIERE DE FORMATION PROPRE EN « RINK HOCKEY ».....	2
B. LES SPECIFICITES DE L'ENCADREMENT BENEVOLE AU NIVEAU DU BEF 2 RINK HOCKEY	2
II. ORGANISATION DE LA FORMATION SPECIFIQUE BEF 2 RINK HOCKEY	3
A. RAPPELS ORGANISATION GENERALE BEF 2	3
B. CONTENUS DE FORMATION SPECIFIQUES BEF 2 AU « RINK HOCKEY »	3
III. CONDITIONS SPECIFIQUES D'EVALUATION BEF2 RINK HOCKEY.....	4
A. COMPLEMENTS TECHNIQUES EPREUVE UC1 « PEDAGOGIE »	4
B. ORGANISATION UC2 « ARBITRAGE ».....	4

Ce document constitue le règlement technique spécifique à la discipline Rink Hockey du cahier des charges général *Brevet Entraîneur Fédéral 2^{ème} échelon*.

I. SPECIFICITES DE L'ACTIVITE D'ENCADREMENT EN RINK HOCKEY

a. La filière de formation propre en « Rink Hockey »



b. Les spécificités de l'encadrement bénévole au niveau du BEF 2 Rink Hockey

Le titulaire du BEF2 rink hockey encadre des joueurs issus de l'école de hockey dans une démarche d'approfondissement de leur formation jusqu'au niveau de compétition nationale avec potentiellement des publics d'âge différents en fonction du niveau.

Autres activités spécifiques :

- **Accompagnement** des patineurs en **compétition**.
- **Développement du rink hockey** pour le recrutement des non licenciés et **fidélisation** des licenciés : participation à l'organisation d'événements de promotion de la discipline (RH3, stages...).
- Mise en place et animation des **tests des crosses de niveau 3 à 5**.

Le titulaire du BEF2 Rink Hockey devra donc, à la fin de sa formation être capable :

- De créer et de mettre en place un cycle de perfectionnement du Rink Hockey.
- De mettre en place des séances en prenant en compte les principes pédagogiques.
- D'enseigner les éléments techniques du perfectionnement du Rink Hockey.
- D'enseigner les bases tactiques du Rink Hockey.
- D'arbitrer.
- De mettre en place un évènement promotionnel à destination des enfants et des adultes.
- De mettre en place un stage de Rink Hockey.
- De mettre en place et de valider les tests des crosses (niveau 3 à 5).

II. ORGANISATION DE LA FORMATION SPECIFIQUE BEF 2 RINK HOCKEY

a. Rappels organisation générale BEF 2

La formation BEF2 a une **durée minimale de 70h formation réparties sur une période minimale de 7 jours** continus ou discontinus, et de 7h forfaitaires d'examen (soit un total de 77h).

Le format est libre en fonction des spécificités de la discipline et des ligues organisatrices : **weekend et/ou jours ouvrés et/ou vacances scolaires**. Les séquences de formation peuvent s'effectuer en présentiel, en visioconférence ou sous la forme de travail en club piloté par un formateur.

Les journées de formation se déroulent potentiellement en commun avec des stagiaires CQP dans le cadre des semaines de formation spécifiques N°2 et 3.

b. Contenus de formation spécifiques BEF 2 au « Rink Hockey »

Jour	Temps de formation	Situations encadrement de référence	Situations de formation et ressources
1	Formation spécifique 2 CQP	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une manifestation de promotion Enseigner les gestes techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du modèle technique Construction collective du modèle technique Utilisation de vidéos Construction collective ou individuelle d'exercices, de séances Présentation de séances-type Mise en situation pédagogique de conduite d'exercices, de séquences et de séances Echanges, discussions, débats sur l'acte pédagogique Analyses de vidéos de rink hockey Construction de cycles d'entraînement
2		<ul style="list-style-type: none"> Enseigner la technique du gardien de but Aborder les duels 	
3		<ul style="list-style-type: none"> Enseigner les tirs Enseigner les passes Planification 	
4		<ul style="list-style-type: none"> Préparer ses séances Préparer une programmation annuelle 	
5		<ul style="list-style-type: none"> Organiser une manifestation de promotion Présenter les tests des crosses (3 à 5) 	
6	Formation spécifique 3 CQP	<ul style="list-style-type: none"> Préparer ses joueurs Accompagner en compétition Aborder les contre-attaques 	
7		<ul style="list-style-type: none"> Aborder les bases de l'attaque 	
8		<ul style="list-style-type: none"> Aborder les bases de la défense 	
9		<ul style="list-style-type: none"> Evaluer une prestation 	
10		<ul style="list-style-type: none"> Préparer des séances en fonction d'un thème 	
11	Examen BEF 2		

III. CONDITIONS SPECIFIQUES D’EVALUATION BEF2 RINK HOCKEY

a. Compléments techniques épreuve UC1 « pédagogie »

Rappel : La formation fédérale BEF2 n’est pas une formation en alternance mais elle n’a de sens que si le candidat a la possibilité de mettre en application les apports de la formation au sein de son club.

Les exigences minimales de **mise en situation en club** sont les suivantes : *animation d’au moins 1 cycle annuel d’approfondissement dans la discipline. Elles seront vérifiées au cours de l’épreuve pédagogique de l’examen (présentation de la programmation annuelle et questions sur l’organisation du cycle au cours de l’entretien).*

Cette épreuve pédagogique s’organise en trois temps :

1. Préparation de séance

Le candidat tire au sort un thème de séance en lien avec le public support. Il dispose de 40 minutes pour préparer une séance d’une 1h30.

2. Animation d’une séquence d’approfondissement

Le jury choisit une séquence de 40 minutes maximum issue de la préparation, le candidat anime la séance.

3. Entretien

D’une durée de 15 min maximum, l’entretien traite du projet de cycle et de la séance que le candidat vient d’animer.

Les thématiques de séance spécifiques au Rink Hockey peuvent être les suivants :

- *Les duels*
- *La contre-attaque*
- *La défense*
- *L’attaque placée*
- *Le gardien de but*

b. Organisation UC2 « Arbitrage »

Le candidat doit valider au minimum son **1^{er} degré d’arbitrage**. Cette formation se déroule au niveau régional et donne la qualification pour arbitrer des matchs régionaux jusqu’à la catégorie U13.

La validation du 1^{er} degré doit être faite avant la date de l’examen. Il devra justifier du niveau en présentant sa **E-licence sur laquelle est inscrit son niveau d’arbitre.**